

sur le blé. C'est la première chose que je proposerais au ministre. J'ignore ce qu'en pensent les représentants de l'Ouest, mais je ne crois pas que ce droit réduise d'un sou le prix du blé au Canada. Je grèverais d'un droit de 42c. le boisseau le blé qui prend la route des Etats-Unis. C'est ce que j'ai recommandé il y a un an, dès que nos voisins ont agi dans ce sens. Il en est qui prétendent que les Américains useraient de représailles au sujet d'autres produits. Eh bien! cela les regarde. S'ils prennent cette attitude, c'est très bien; je ne m'y oppose pas. Mais je pense que cet impôt serait du plus grand avantage pour notre pays à l'heure actuelle. Les cultivateurs de l'Ontario doubleraient leur rendement en moins de cinq ans si nous pouvions avoir le son et le petit son à aussi bon marché qu'il y a quinze ans. Ils coûtaient alors 10 et 12 dollars la tonne, tandis que depuis cinq ans les prix ont été en moyenne de 20 et 25 dollars. Je ne parle pas de l'autonne dernier, alors que j'ai payé le son 30 dollars. Je ne crois pas qu'il coûte moins cher aujourd'hui. C'est de provende à bon marché que l'Ontario a le plus grand besoin aujourd'hui.

Je frapperais également les automobiles d'un impôt d'accise, ou bien j'augmenterais de 5 ou 10 p. 100 la taxe de luxe sur toutes les automobiles de plus de 800 ou 1,000 dollars. Je suis d'avis que celui qui peut s'acheter une voiture de 3,000 dollars est facilement en état d'acquitter une taxe deux ou trois fois plus élevée que maintenant.

J'imposerais aussi une taxe d'accise de 10 p. 100 sur le cuir, ou réduirais le tarif actuel dans la même proportion.

Je grèverais d'un impôt de 3 p. 100 tout le capital fictif du pays. Je n'ai pu me procurer le montant exact de toutes les actions majorées, mais je suis certain que cette taxe nous rapporterait le revenu ordinaire requis par le Canada.

M. BENOIT: Pourquoi pas 10 p. 100?

M. BLACK (Huron): C'est peut-être plus que les dividendes payés à l'homme d'affaires pour ses actions. Je pense réellement que cet impôt devrait être de 5 p. 100, mais ou deux personnes avec qui j'en ai causé sans d'opinion qu'il serait trop élevé. A mon sens, nous retirerions de 50 à 100 millions de cette taxe.

Je frapperais aussi les contribuables d'un léger impôt direct et j'affecterais l'argent à un fonds d'amortissement pour faire face à nos obligations à mesure qu'elles sont dues. Supposons que ce soit une taxe d'un millième du dollar. Nous avions un impôt de cette nature dans le comté de Huron durant la guerre, et sa perception n'a pas coûté un sou

[M. Black (Huron).]

à l'Etat. Ce sont les frais de perception qui sont onéreux en rapport avec l'impôt sur le revenu et l'impôt douanier. Certains particuliers disent qu'il n'en coûte que tant pour augmenter les revenus du pays au moyen du tarif, mais je vous assure que pour chaque dollar de l'impôt douanier qui grossit le trésor national, les contribuables ont à déboursier trois dollars.

M. BENOIT: Cette taxe directe en serait-elle une sur le capital?

M. BLACK (Huron): Non, pas mais sur la valeur imposable, un millième du dollar. Je ne me rappelle pas combien cet impôt nous a rapporté dans le comté de Huron durant les quelques années qu'il a été en vigueur. Le percepteur des impôts dans les diverses municipalités pourrait percevoir cette taxe en même temps que les autres du township. La dépense ne serait que de quelques dollars de plus. La perception pourrait être faite de la même manière dans les villes sans plus de frais pour ainsi dire, et les revenus seraient remis au Gouvernement.

M. BENOIT: L'impôt s'appliquerait, je suppose, aux bien immeubles?

M. BLACK (Huron): Je grèverais les biens immeubles de la même façon que les autres biens imposables. Cet impôt ne s'appliquerait pas aux revenus. En ce qui concerne nos chemins de fer nationaux, je me ferai l'écho des sentiments de quelques-uns de mes collègues qui se déclarent en faveur d'une nouvelle évaluation de tout le réseau du commencement à la fin. S'il nous fallait ajouter à la dette publique l'écart entre la valeur actuelle et une nouvelle évaluation nous serions en fort meilleure posture qu'aujourd'hui. Il est incontestable que lors de l'acquisition du National-Canadien, la situation ressemblait à celle à laquelle ont eu à faire face les anciens combattants qui, à leur retour de la guerre, ont acheté des terres au prix de 10,000 et 12,000 dollars alors qu'aujourd'hui elle n'en valent pas 6,000. Si nous ajoutions la différence à la dette nationale en faisant la nouvelle évaluation, nous serions obligés de payer le même intérêt tout comme nous le faisons aujourd'hui en ce qui regarde les déficits de notre réseau national.

Les tarifs des marchandises et des messageries sont exorbitants. Dans ma circonscription, l'été les camions automobiles transportent un grand nombre de voyageurs en même temps que beaucoup de marchandises. Nous construisons des routes dans la province de l'Ontario et le camion automobile ne contribue à peu près rien à leur entretien. En même temps nous construisons des chemins de fer et il nous faut, en outre, voir à l'en-